



Le réseau  
de transport  
d'électricité

Sécurité d'alimentation

## PROTECTION DES PYLONES DE L'AXE 400KV BOUTRE-TAVEL



**DEMANDE D'AUTORISATION  
ENVIRONNEMENTALE  
DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE**

**Sommaire des pièces constituant le  
dossier d'autorisation  
environnementale**

Mars 2025

# SOMMAIRE

## **Pièce A : Guide de lecture – Présentation du demandeur – Cadre réglementaire**

Cette pièce présente le contenu du dossier ainsi que des conseils aux lecteurs pour l'orienter vers une lecture efficace et ciblée du dossier. La pièce A présente également l'identité du demandeur de l'autorisation et le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit la demande d'autorisation environnementale.

## **Pièce B : Note de présentation non technique**

Cette pièce présente le projet dans son ensemble sans rentrer dans les détails techniques. Elle présente également les grands enjeux environnementaux associés au projet. Cette pièce introductive est la meilleure manière de rentrer dans le dossier et dans le projet.

## **Pièce C : Localisation du projet**

Cette pièce permet de localiser le projet à différentes échelles.

## **Pièce D : Description du projet.**

Elle permet tout d'abord de rappeler le contexte, les objectifs et l'historique du projet puis de justifier l'intérêt majeur du projet. Elle permet aussi de préciser les quantités, volumes, surfaces du projet, de décrire les techniques de travaux utilisées et d'identifier en conséquence les impacts sur les rubriques de la nomenclature définies à l'article R214-1 du code de l'environnement.

## **Pièce D : Fiches Pylônes (annexe de la pièce D)**

Cette pièce permet de localiser précisément chaque pylône et de préciser pour chacun les enjeux hydraulique, environnementaux et technique. Elle définit les travaux envisagés pour chaque pylône concerné par la présente autorisation environnementale.

## **La pièce E : Etude d'impact**

Elle présente les incidences du projet sur l'environnement ainsi que les mesures d'évitement, de réduction et de compensation proposées dans le cadre du projet.

## **La pièce E : Etude d'Impact – Dossier cartographique**

## **La pièce E : Etude d'Impact – Résumé non technique**

## **La pièce F : Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000**

Elle permet de vérifier la compatibilité entre le projet et les objectifs des sites Natura 2000 interceptés ou proches du projet.

## **La pièce G : Demande de dérogation espèces protégées**

Elle permet au maître d'ouvrage de demander une dérogation à l'interdiction générale d'atteinte aux espèces protégées impactées par le projet.

## **La pièce G : Dérogation \_ Cerfa 13 614\*01**

Formulaire Cerfa pour la demande de dérogation pour la destruction, l'altération, ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées.

## **La pièce G : Dérogation \_ Cerfa 13 616\*01**

Formulaire Cerfa pour la demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement, la destruction, la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées.

## **La pièce G : Dérogation \_ Cerfa 13 617\*01**

Formulaire Cerfa pour la demande de dérogation pour la coupe, la destruction, la cueillette, l'enlèvement de spécimens d'espèces végétales protégées.

## **La pièce H : Demande d'autorisation de défrichage**

Elle permet de présenter une demande auprès des services compétents pour obtenir l'autorisation de défricher ces terrains.

## **La pièce I : Avis Obligatoires rendus**

Elle présente les avis obligatoires rendus par l'autorité environnementale et la commission scientifique régionale de protection de la nature (CSRPN) sur l'étude d'impact ainsi que les réponses apportées par le maître d'ouvrage.